PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR; WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

PIANOS MATHUSHEK

—:: SANS EGAUX -::- PARFAITS ::—

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616, RUE DU CANAL.

14 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1214 rue Kerlerec, entre Marais et St-Claude.

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

SUCCESSION DE E. J. SONIAT.

No 56,147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune. — MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncière de la Nouvelle-Orléans. No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St-Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais. 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors suivant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté, galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water works, cuve, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et séparément, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, Esplanade Ave, St. Claude et Marais, lequel dit lot de terre commence à une distance de 97 pieds 2 pouces et 7 lignes de l'encoignure des rues St. Claude et Kerlerec et mesure, en mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Kerlerec par une profondeur de 64 pieds 4 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles, laquelle portion de terre forme la partie du fond des lots 13 et 14 sur un plan de A. d'Hémécourt en date du 18 décembre 1847, déposé dans l'étude de A. Mazareau, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en un joli petit cottage à distance de la rue, ayant trois chambres et cuisine, gaz, hydrant, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1214 rue Kerlerec.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an représenté par un billet portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, l'acte devant contenir la clause de non aliénation et la vente sans estimation et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de saisie et de vente pour forcer le paiement du billet et toutes les autres clauses usuelles de sécurités dans l'acte de vente. L'acquéreur devra assurer les propriétés jusqu'au montant de la partie du crédit et transférer la police au porteur des billets, assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire au frais des acquéreurs.

19mai—19-25—juin 1 8, 15, 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence

En briques à deux Etages et Mansarde.

No 935 rue Dumaine, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Les chars électriques de la rue Dumaine devant, et à moins de soixante-dix pieds de la rue Bourgogne, s'en allant rue du Canal.

Central et près des Eglises, Marchés, Ecoles, Endroits d'amusement et autres commodités.

Mme Louise Haare vs Alexander Sahuqué.

No 56,285.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 mai 1898 et signé le 18 mai 1898 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilèges qui y appartiennent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourgogne, St Philippe et Dauphine, mesurant 20 pieds 1 pouce et demi (mesure française) sur la rue Dumaine par 64 pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant aux mineurs A. Courtin acquise le 26 juillet 1888.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages et mansarde, ayant huit chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour en pierres plates, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an à partir de la date de vente avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés, représentés par des billets de l'acquéreur, garantis par privilèges du vendeur et les honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection, et l'acquéreur assumera les taxes de 1897. L'acquéreur devant déposer dix pour cent de son enchère à l'encanteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 25—juin 1 8 15 22

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,290 16
Surplus	304,760 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

18 juin 97 1an

MEUBLES

BON MARCHE!

BON MARCHE!!

BON MARCHE!!!

Boston Furniture Company,

Encoignure Ursulines et Claiborne.

17 dec—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRAND COTTAGE

Rue St-Philippe près de Johnson.

Près des églises, écoles, marchés, chars, etc., pavage vitrifié et payé.

BEAU SITE POUR BATIR,

Encoignure des rues Johnson et St-Philippe,

Touchant à la propriété ci-dessus.

J. A. Louis Jangetais vs J. R. Marcel Guérin.

No 56,150—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI, le 13 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans**, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles, et Carondelet en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 6 juin 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Johnson, *Ursulines et Prieur, désignés par les* lettres Z et Y, sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 13 novembre 1897, d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: le lot Z, 40 pieds de face à la rue St. Philippe, 62 pieds six pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Johnson; de là sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines au fond du dit lot Z, 69 pieds 5 pouces, de là seize pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne du fond parallèle à la rue St Philippe, et, sur la ligne divisant le dit lot Z du lot Y, il y a une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes; le lot Z est composé de tout le lot 54 et de 8 pieds 3 lignes sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes du lot 53; le lot Y mesurant 55 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue St-Philippe sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot Y est situé à une distance de 40 pieds de l'encoignure des rues St. Philippe et Johnson et est composé de tout le lot 52 et 23 pieds 11 pouces et 2 lignes du lot 53 par *ladite profondeur de* 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, mesure américaine. Les dits lots originaux de terre Nos 52, 53 et 54 furent acquis par la feue Mme Elizabeth Ambroisine Salles, femme décédée de feu Joseph Auguste Alexandre Jung, de Louis Arthur Poincy, par acte pardevant Jean Agaisse, un notaire en cette ville, le 20 décembre 1851, enregistré C. O. Livre 57. Folio 273. Les améliorations sur le lot Y consistent d'un grand cottage, retiré de la rue, ayant vestibule au centre, galerie sur le devant, deux chambres et deux cabinets de chaque côté du vestibule, deux autres petits cabinets, galerie fermée dans le fond, une bâtisse dans le fond avec deux chambres, citerne, latrines etc.

Termes et *conditions*—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'*un an*, en un billet de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant conserver les bâtisses sur la propriété assurées pour leur valeur entière jusqu'au paiement complet et final dudit billet et de transférer les polices d'assurance aux vendeurs ou au porteur ou porteurs dudit billet et finalement de payer les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant dudit billet ou de quelque partie de cela, l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication pour rembourser les primes d'assurance pour le terme non expiré et assumer les taxes pour 1898; et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 15 22 29—juillet 6 13

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE., Agents, No 323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA TOURAINE, 11 juin.
LA GASCOGNE, 18 juin.
LA BRETAGNE, 25 juin.
LA BOURGOGNE, 2 juillet.
LA TOURAINE, 9 juillet.
LA NAVARRE, 16 juillet.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

12 fev—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT

Steamers:

NEW ORLEANS......... Mercredi, 22 juin

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour A tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS, Agent, No 313 rue Carondelet

—1an

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroisses romaines, Gravures, Musique, Chansons etc

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des câbles du monde entier et un annuaire de 5500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30cents; relié, 50 cents,

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH EASTERN R R. ALABAMA & VICKSBURG RY VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:25 p.m.	8:10 a.m
Arrive à Meridian...	1:25 a.m.	3:45 p.m
Part de Meridian.....	1:25 a.m.	5 30 a.m
Arrive à Birmingham	5:47 a.m.	11:20 a.m
Arrive à Chattanooga	9 45 a.m.	7:30 p.m
Arrive à Lexington..	5:00 p.m.	4:30 a.m
Arrive à Cincinnati..	9 30 p.m.	7:20 a.m

Seulement 24 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement, laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 7:25 P.M

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 7:25 P. M. via Roanoke, Vie, Washington, D. C. seulement 41 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. A. J. BARNETT, G. P. A

1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 3 avril 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.

No 2, départ, 7:20 P.M.
No 1, arrive 8:36 A. M

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 7:20 P. M.
No 1, arrive 8:30 A. M

Memphis, Louisville et Cincinnati, sans changement.

Local Mail and Express

No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 A. M

Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Excursions du dimanche.

No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:20 P. M.
No 5, arrive 11:30 A. M.

Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:15 A. M.
No 21, arrive 5:30 P. M.

Pour Vicksburg Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:30 A. M.
No 33, arrive 9;15 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, Ass. Agent Gén des Pass. WM MURRAY, D. P. A Nlle-Orléans.

28 nov—

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	arrivées
Express de la Californie. No 20....8 40 p. m.	No 19... 7:55 a. m
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nouvelle Orléans tous les jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement. fév—1 an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
1	fast line.... 7:15 pm	2	fast m'l. 7:45 am
3	fast mail ...7:40 am	4	limited. 11:15 am
5	limited 8:25 pm	6	fast mail...7:55 am
7	coast limited 9 am (dim ex)	8	coast lim 3:20 pm (dim ex.)
9	coast train 8:25 am (dim ex)	10	coast train 4:45 pm (dim ex.)
11	dim ex. 9:25 pm (dim seulement)	12	dim ex. 8:05 am [dim seulement]
13	mer ex. 9:25 pm (mer. seulement)	14	mer ex. 8:05 am [mer seulement]

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store.

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau "l'Abeille")

1er sept—1 an—

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald gérant.

12 déc—6m

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SAMEDI LE 18 JUIN.

Ville de la Nouvelle Orléans et Paroisse St-Tammany, Propriété de Résidence, Moulin à Scie, Terres Boisées, située à et près de Slidell, La. Comptes courants, Bois de charpente assorti etc. Dans l'affaire intitulée.

Antonio Menendez vs Ses Créanciers.

No 51,897 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

EN vertu de et conformément à un ordre issu et *signé le 20 avril 1898*, dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour; SAMEDI le 18 juin 1898, à 10:30 heures, A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 629 et 631 rue Commune, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir: "Ville de la Nouvelle Orléans",

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, *dans l'ilet No 386, borné par les rues* St-Claude, Bourbon, Marais et St-Antoine, désigné comme lot No 22, et mesurant (25) vingt-cinq pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (150) cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2° Propriété dans la paroisse de St-Tammany et connue comme la fabrique de The Alton Lumber Company, à la station d'Alton à savoir:

(A) La moitié Ouest du quart Sud Est de la section [22] vingt-deux, comté huit, rangée Sud qua orze Est, Ste Hélèna Méridian, dans la paroisse de St-Tammany ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par l'Alton Lumber Co, de Julius Woods le 26 juillet 1893 et enregistrée dans le Livre des Transferts E, folio 566 et 567, paroisse St-Tammany et acquis par Menendez comme en ceci déclaré.

(B) La moitié ouest du quart sud-est et la moitié est du quart sud-ouest de la section 23 *vingt-trois du comté* huit, Rangée sud quatorze est. Ste-Helena Meridian, dans la paroisse de St-Tammany, acquis par l'Alton Lumber Co, ou Wilson Varnado, par achat de Aaron Welch et Masseline Welch sa *femme*, le 30 novembre 1893, et enregistré dans le Bureau de Transferts pour la paroisse de St-Tammany, Livre P. folio 792 et par Menendez comme il est désormais déclaré.

(C) Quatre acres de terre situés à côté des terres du Salomon Manufacturing Co., au sud du chemin public conduisant au débarcadère de chaux de Kiln sur le coté ouest du N. O. et N E. R. R. Co., dans la ville de Slidell, et connus par arpentages comme commençant à un poteau près de l'entrée du Paturage Guzman allant au nord 27° e at ;cinq chaines et soixante anneaux de là allant à l'ouest 27° nord, sept chaines de là allant au nord 27° ouest, cinq chaines et soixante-six anneaux; de là allant à l'ouest 27° de là à l'est 27° sud sept chaines au poteau du commencement et étant quatre acres de terre plus ou moins situé *dans le comté neuf*, rangée sud, quatorze Est et étant partie de la section [44] quarante-quatre; acquis par Varnado, de John E. Guzman, le 1er septembre 1893, enregistré dans le livre P. folio 684 dans Covington, paroisse St. Tammany, La. et partie de W. J. Bennett, le 21 mai 1894 enregistré dans Covington, paroisse St Tammany dans le Livre 2, folios 178 et 179.

4° La moitié sud du quart sud-ouest de la moitié nord ouest de la section (26) vingt-six, dans le comté huit, au sud de la rangée quatorze est, St Hélèna, Méridian, contenant 160 acres, plus ou moins, dans la paroisse et Etat ci-dessus. Ladite terre avait été acquise par Isaac Kemp, par Homestead entry sous certificat daté le 7 août 1893. Acquis par Alton Lumber Co., de Isaac Kemp par achat enregistré dans le bureau de transferts, le 19 décembre 1894, dans le livre 2, folio 581, 582 dans Covington, Lne. Toutes les dites propriétés ci-dessus décrites étaient acquises ensemble avec le moulin à scie lot de machines, dix-huit boeufs, cinq chars deux charrettes pour troncs d'arbres, chaines cabanes, bâtisses, etc, par Antonio Menendez, de Wilson Varnado et Christopher C. Mitchell faisant les affaires sous la raison sociale de l'Alton Lumber Company, par acte du 27 décembre 1894, pardevant Geo M. Barnett, notaire, dans la paroisse d'Orléans, ledit acte étant enregistré dans Covington dans le livre 2, pages 597, 598 599, 600

(D) Trente et un acres de terre avec les améliorations à St. Joe sur le côté Ouest de la N. O. et N. E. R. R. acquis par Menendez à la vente de Taxes par le shérif de la paroisse St-Tammany, fait le 26 juin 1896, enregistré dans le livre de transferts R. folio 614 dans Covington, Lne, et dans le Livre des ventes du shérif "C" folio 168, chargé avec le droit de rédemption.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable par des billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque, lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les taxes pour l'année courante 1898 devant être assumées par les acquéreurs, un dépôt de dix pour cent devant être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente devant être passés pardevant Henry L. Garland jr, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mai—18 19 21 28—juin 4 11 18

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

Succession de Thomas P. Leathers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 50 180.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, 21 juin 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 20, décembre 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Cette maison splendide à deux étages, en briques, solidement construite, connue comme "Leathers Résidence", No 2027 rue Carondelet, encoignure de la rue Joséphine, retirée de la rue, et ayant façade double et vérandahs de chaque côté vestibules en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, librairie, chambre à laver, cuisine, etc., en bas, et plusieurs chambres à coucher en haut, chambres à bains et pour domestiques, citernes, hydrant, etc.; une écurie en briques à deux étages très commode, et une remise pour voiture pouvant y placer plusieurs animaux, avec grenier et appartements pour cochers est bâtie dans le fond de la résidence. Le terrain est très spacieux, faisant face à trois rues, avec grillage substantiel en fer, admirablement ombragé par de grands arbres, allées, arbustes et parterres. Il est décrit comme suit, à savoir:

Neuf certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Joséphine, St André et Brainard, designés par les Nos 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53; les sept premiers d'après un plan dressé par B. F Nicholls, voyer, daté 5 mai 1853, et les deux autres d'après le plan dressé par Abraham LeYoung, daté 3 janvier 1850, tous deux déposés dans le bureau de A. B. Cénas, notaire, lesquels dits lots Nos 45, 46 et 47 mesurent chacun 27 pieds, 4 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet, 130 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles traversant le dit ilet à la rue Brainard, sur lequel ils ont une même façade de 27 pieds 4 pouces et 4 lignes, et lesquels lots Nos 48 et 50 mesurent chaque 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lesquels dits lots Nos 49 et 51 mesurent chaque 27 pieds 4 pouces 4 lignes à la rue Brainard, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lequel dit lot No 52 mesure 25 pieds 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et façade à la rue Joséphine; et lequel dit lot No 53 mesure 25 pieds 3 lignes de face à la rue Brainard sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et de face à la rue Joséphine, tous entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a, à un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, l'intérêt payable annuellement, l'acte devant contenir le pacte de "non aliénando."

Toutes les bâtisses sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur pour leur entière valeur jusqu'à paiement complet et final desdits billets, les polices d'assurance transférées au porteur des billets, l'avocat payé au taux de 5 pour cent sur ledit montant en de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou d'une partie de ceux-ci; il assumera le paiement des taxes pour l'année 1898 et déposera avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et paiera les frais de l'acte de vente qui sera passé pardevant Jeff C. Wenck, Esq., notaire public.

21 Mai — 21 29 —juin 5 12 17 21

Avis.

Nouvelle-Orléans, 17 mai 1898

Conformément à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, avis est ici donné que c'est l'intention du Bureau des Commissaires des Levées du District d'Orléans de demander à l'Assemblée générale de l'Etat l'autorisation d'émettre des bons dans le but d'être à même de solder la dette de la Commission des Levées du District d'Orléans et de subvenir aux besoins de ladite Commission.

17 mai—30f

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 21 Juin.—Vente en Partage.

Propriété de Choix dans le Troisième District, connue par les Nos 2005, 2007 et 2011 rue Nord Remparts, comprenant une Résidence Simple et une Double, en bois, à deux étages, couvertes en ardoises.— Aussi, Une et cinq dixième d'Action de Fonds Capital d'Assurance.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co, Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune MARDI le 21 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 25 avril 1898, par l'Honorable N. H, Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Mme Madeline Gelabert vs John Pons et als No 56,068 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Le No 2005 et 2007 rue Nord Rempart. Un lot de terre ou demi terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, maintenant Touro, Goodchildren, maintenant St-Claude et Frenchmen et Love ou Nord Rempart, mesurant au pied français, trente pieds de face, ou 31' 11" 5''' au pied américain à la rue Love, maintenant Nord Rempart, sur une profondeur de cent vingt pieds, ou 127' 10" 5''' au pied américain et borné sur un côté par la propriété appartenant à Félicité et sur l'autre côté par la propriété de Jean Pierre.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres et un escalier de vestibule dans le fond; il y a aussi au fond du lot une bâtisse en bois ayant 3 chambres de chaque côté, 2 hangars, cuves, hydrant, etc., et cour pavée de chaque côté

2° Un certain lot de terre, No 2011 rue North Rempart ensemble avec les bâtisses et améliorations situé dans le même District et ilet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face rue North Rempart sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois simple à deux étages, couvertes en ardoises, ayant au premier étage grand vestibule, une salle à manger double à arche et office au 2me étage, grand vestibule, 3 grandes chambres et chambres vestibules. Dans le fond du lot il y a une cuisine en briques à deux étages ayant quatre chambres. Il y a aussi dans le fond du lot un hangar et petite chambre, Deux cuves, toute la cour pavée.

3° Actions du fonds capital de la N.O. Insurance Association, ayant une et cinq dixième d'action étant certifiest No 316.

Termes et conditions—Pour stock de l'assurance comptant; les propriétés, un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, payable en un et deux ans, à partir de la date de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt à partir de la vente, avec billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et par toutes les autres clauses de garantie inclusives, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou d'une partie quelconque et la clause usuelle d'assurance, et l'acquéreur devra payer en sus de son enchère les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété pour l'année 1898. Un dépôt de dix pour cent usuel du prix de son adjudication sera requis au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mai—21 22 29—juin 5 12 19 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 14 Juin—Résidence Double, 723 rue Toulouse

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau. No 629 rue Commune—Le MARDI, 14 juin 1898, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 mai 1898 et signé le 11 mai 1898 par l'Hon, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Sadie E. Beseler vs Louise G. Beseler, No 56,012 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Royale et Bourbon, désigné par le No 13 mesurant 32' 1" 0"' de face à la rue Toulouse sur 63' 11" 2"' de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent, d'une Résidence cottage double, en briques, couvert en ardoises, ayant deux chambres et cabinet à de chaque côté, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant cinq chambres, cour et allée pavée en briques, cuve water works, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur, un tiers du prix *chacun*, garantis par le privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de garantie, les billets portant intérêt de huit pour cent à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1898 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Mai 14—14 15 22 29—juin 5 12 13 14.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage 135 rue Bernadotte, près de la rue du Canal.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 144 rue Carondelet—Le MARDI, 14 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, près de la rue du Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 25 avril 1898, No 53,991 du dossier, pour le compte de la succession de John Kane, décédé, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant Cleveland avenue) Bernadotte et St. Antoine, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu par le No 135 rue Bernadotte.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes de 1898. Acte de vente pardevant Jas Siméon, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 13 14

AVIS AUX CREANCIERS.

In re liquidation du Commercial Club of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56 494 —Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sydney R. Buchanan, Leonard Magruder et Jules E. Brulatour, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN Greffier.

8 juin—8 12 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,779—Cour Civile de District—Division E—Henry Andry vs ses créanciers—Ordre de *Cour.*— Qu'une réunion des créanciers du plaignant dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant William Andrew Collins, Jr., notaire public en cette ville de la Nouvelle-Orléans, *commençant* vendredi, 15 juillet 1898, à 11 heures A. M.; dans le but de voter sur son application pour un répit de six, douze et dix-huit mois pour payer ses dettes avec intérêt; que B. Runnels, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1898.

(Sig é) GEO. H. THEARD, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.

3 juin—3 18—juil 2

John Flathers vs Ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,869—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John H. O'Connor, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

John H. O'Connor et Cie, avocats.

3 juin—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Résidence de choix en bois à deux étages

Et Magasin, No 1744 rue Erato, près Baronne.

John J. Krause vs Michael Krause et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 56,418.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 28 juin 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Numéro 629 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 23 mai 1898 par l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, in re, John J Krause vs Michael Krause et als; il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage à savoir.—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, droit, voies, etc, là-dessus y appartenant, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalia, Carondelet, et Baronne et mesurant 40 pieds de face à la rue Erato, sur 73 pieds 11 pouces de profondeur, en mesure américaine.

Les améliorations comprennent la grande et substantielle bâtisse en bois à deux étages No 1744 rue Erato; subdivisée en un magasin au-dessus (maintenant occupée comme un magasin de meubles et tapisserie) et l'étage supérieur en quatre grandes chambres à coucher bien aérées et cabinet. Aussi une bâtisse à un étage dans le fond, contenant deux chambres, corridor sur un côté, et passage pour voiture sur l'autre côté, avec écurie, citerne, etc. Voisinage central et charmant près du centre des affaires et de tous les avantages.

Conditions:—Un tiers ou plus, ou le tout comptant la balance s'il y en a, en des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur assumant les taxes de 1898. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas. B. Upton, notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé au moment de l'adjudication.

26 mai—26 29—juin 5 12 19 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue Kerlerec près Dauphine.

Succession de Mme L. M. McDonnell

PAR PAUL & GURLEY— Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 28 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, rendu et signé le 12 mai 1898, in re Succession de Mme L. M. McDonnell versus Lucien Henry, un absent, (No 54 468 du Dossier) il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, anciennement Histoire, Dauphine, anciennement Grands-Hommes, Bourgogne, anciennement Craps, et Bourbon, anciennement Bagatelle, désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Kerlerec. 95 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine. 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne et 39 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations connues comme les Nos 923 et 925 rue Kerlerec consistent en un bon cottage, aisément subdivisé en demeure double, cuisines dans le fond, citernes hangars, etc. Excellente localité, rue pavée en briques vitrifiées, près des lignes électriques, écoles, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques et liens et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant R J. Legardeur, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à la vente.

26 mai—26 29—juin 5 12 19 28

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE

—DANS LE—

Troisième District,

No 722 RUE MARIGNY,

Entre Dauphine et Royale,

A L'ENCAN,

Dans l'affaire de Mme T. B. Fox vs Mme Lucy T. Newman et als.

No 56,198—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 823 rue Commune — JEUDI, 16 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T.C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 mai 1898 et signé le 9 mai 1898, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le lot No 14, de l'ilet 161, borné par les rues Marigny, Champs-Elysees, Royale et Dauphine mesurant 25 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 180 pieds, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un cottage simple connu par le No 722 rue Marigny.

Conditions de la vente, comptant. L'acquereur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1898 *en sus du prix de son adjudication* et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour notaire.

12mai—12 15 22 29—juin 5 12 16

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

M. Schwartz et Co, vs Leurs créanciers.

Comptes courants, Stock, Bonds, Billets, Polices d'Assurances.

PAR SIMMONS & COHN, Encanteurs — LUNDI, le 13 juin 1898 à midi au Bureau des Syndics, 315 rue Magasins. En vertu et *conformément* à un ordre de l'Hon Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, No 50,562 *et adressé* aux soussignés syndics, il y sera vendu à l'enchère publique, à la date ci-dessus, les suivants actifs des insolvables ci-dessus nommés.

1er Comptes courants s'élevant collectivement à $21,256. 28, valeur évaluée à $1,197. 58 selon la liste enregistrée au bureau et dans le bureau du greffier de la cour.

2me Stocks, bons et billets en main s'élevant à une valeur totale de $45,873. 25 valeur évaluée à $1,493. 75

3me Les polices d'assurances dans la Providence Savings Life Association, Louis Kauffman, Jr., pour $10,000. 00, assuré à l'âge de 51 ans, assurance payée $1 0 0 00, montant payé $1,285. 90, gage pour garantir les comptes courants pour $7,033. 29.

Montant de la dette de Robert McNamara $17,768 51, garantie par une police d'assurance dans la même compagnie pour $10,000. 00, assuré à l'âge de 55 ans, montant de l'assurance payé $3,992,40

Tous renseignements au sujet du ci-dessus seront *donnés* par les syndics soussignés.

Les ci-dessus comptes-courants, stocks, bons, billets, etc., sont vendus comme ils sont sur les livres.

Les syndics soussignés transférant seulement tels droits, titre et intérêts qu'ils possèdent eux-mêmes.

EDWARD WEIL, SUMPTER TURNER } Syndics

SIMMONS et COHN, Encanteurs.

2 juin—2 5 13